



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

CONSULTATION DU PUBLIC : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL assujettissant à l'ensemble de la réglementation pêche et gestion des ressources piscicoles, l'étang du Champ Fleury sur la commune de Plichancourt

16 août 2022

Le projet d'arrêté préfectoral assujettissant à l'ensemble de la réglementation pêche et gestion des ressources piscicoles, l'étang du Champ Fleury sur la commune de Plichancourt, a fait l'objet d'une consultation du public du 21 juillet au 10 août 2022 via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Marne.

À l'issue de cette phase de consultation, aucune observation n'a été formulée sur le projet d'arrêté.

L'arrêté est donc proposé à la signature de M. le Préfet, sans modification par rapport à la version mise en consultation.